



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vidéo publiée par l'association L214 sur l'abattoir de Cuiseaux (71)

Paris, le 28 octobre 2021

L'association L214 a publié une vidéo montrant des images, probablement tournées entre février et mai 2021, dans l'abattoir Bigard de Cuiseaux (71).

Les images montrent un certain nombre de non-conformités manifestes, notamment l'utilisation d'un pic électrique au niveau de la tête d'un bovin (non-conformité au RE 1099/2009), et d'autres possibles, notamment sur l'abattage de femelles en gestation au-delà du terme autorisé ou encore la mise à mort lors de l'abattage rituel opéré.

Par ailleurs, tout agent recruté par une Direction Départementale pour travailler en abattoir doit suivre un parcours qualifiant, qui peut prendre la forme d'un tutorat sous la supervision d'un vétérinaire ou d'un agent expérimenté, et seul le personnel confirmé a mandat pour réaliser des inspections aux postes-clé qui nécessitent une certaine technicité (inspection ante-mortem en bouverie, mise à mort et mesure de l'inconscience d'un animal, inspection des carcasses). La vidéo laisse présumer que ces procédures n'auraient pas été respectées.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, a donc ordonné une enquête approfondie des pratiques de cet abattoir. Cette inspection complète de l'établissement sera réalisée sans délai avec le soutien de la Force d'intervention nationale en abattoir, récemment créée pour venir en appui aux Préfets dans de telles situations. Elle sera réalisée dès demain, jeudi 28 octobre.

Le ministre prendra toutes les mesures, et notamment les sanctions, qui s'imposent selon les conclusions de cette inspection, en lien avec la Direction Générale de l'Alimentation.

La position du ministre a toujours été très claire : « si des non-conformités sont démontrées, elles doivent être sanctionnées avec fermeté, pour ne pas jeter l'opprobre sur toute une profession ». Le ministre a non seulement annoncé en juillet dernier [un plan de renforcement des contrôles en abattoir](#), en plus des contrôles déjà existants, mais également un plan massif d'investissements. Dotée de 115 millions d'euros, cette mesure du plan France Relance a d'ores et déjà permis de sélectionner plus de 150 projets de modernisation d'abattoirs sur l'ensemble du territoire.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv